

Réf: Dossier 341807

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PROTECTION INCENDIE SARL »
en abrégé « SIPI SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON AU SEIN DE LA CITE
ARIANE NON LOIN LYCEE TECHNIQUE DE YOPOUGON AU
LOT 5475 ET ILOT 31, Lot 5475, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Aout 2024, et enregistrés à YOPOUGON le 20 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
PROTECTION INCENDIE SARL » en abrégé « SIPI SARL »

Objet : - SECURITE INCENDIE
- SECOURISME
- SECURITE ELECTRONIQUE
- CONSTRUCTION
- TRAVAUX PUBLICS
- ENTRETIEN ROUTIER
- BITUME
- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
- FOURNITURES DE BUREAU
- SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON AU SEIN DE LA CITE ARIANE NON LOIN LYCEE TECHNIQUE DE YOPOUGON AU LOT 5475 ET ILOT 31, Lot 5475, Ilot 31

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07449 du 09/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54475/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

